

## Bureau Veritas Exploitation SAS

EVRY  
Immeuble LA VANOISE  
6/18, rue du Pelvoux  
COURCOURONNES  
91019 EVRY CEDEX France  
Téléphone : 01 69 47 12 10  
Mail : rafael.dos-santos@fr.bureauveritas.com

## A l'attention de GABARD LAURENT

LA PLATEFORME  
220 BOULEVARD DE LA VILLETTE

75019 PARIS

Rapport mis à disposition sur le site BVLink  
<https://bvlink.bureauveritas.com/>

# Rapport de vérification générale périodique d'appareil(s) de levage

TABLE PLATE-FORME ELEVATRICE HYDRAULIQUE ACI TMC 3T  
C3260 25.13 2X N° 19332 N° MONTE CHARGE



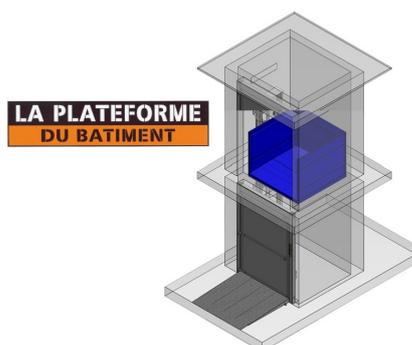
Intervention du 04/09/2017

**Coordonnées du site :** 1596  
**Nom du site :** LA PLATEFORME DU BATIMENT -  
STALINGRAD  
**Latitude :** 2.367311  
**Longitude :** 48.884402

**Lieu d'intervention :**  
220 BOULEVARD DE LA VILLETTE

75019 PARIS

**Numéro d'affaire :** 114537  
**Référence du rapport :** 114537/1164.10.1.R  
**Rédigé le :** 26/09/2017  
**Par :** Rafael DOS SANTOS  
Ce document a été validé par son auteur



Ce rapport contient 1 fiche

**Accréditation Cofrac n° 3-1335, inspection**  
Liste des sites accrédités et portée disponible sur [www.cofrac.fr](http://www.cofrac.fr)

## PREAMBULE

Bureau Veritas a le plaisir de vous remettre le rapport de vérification de vos équipements de travail identifiés ci-après. Ce rapport remplace et annule le ou les éventuel(s) rapport(s) provisoire(s) émis par notre inspecteur lors de son ou ses intervention(s).

Ce rapport comprend une fiche par équipement de travail, dans laquelle sont mentionnés la réglementation prise en référence, l'identifiant de l'équipement, les caractéristiques techniques essentielles, les éventuelles actions à entreprendre et le contenu de la prestation effectuée par Bureau Veritas, à l'aide des moyens mis à sa disposition.

Nota : les points de vérification dont l'intitulé est suivi d'une astérisque (\*) ne sont pas couverts par l'accréditation mentionnée en page de garde du présent rapport.

## RAPPELS SUR LES OBLIGATIONS DE L'EMPLOYEUR

Seuls les équipements de travail pour lesquels l'arrêté du 1er mars 2004 est cité en texte de référence sur leur fiche correspondante peuvent être utilisés pour du levage de charges.

Sur la base de l'ensemble des informations en sa possession et notamment des « avis généraux » du présent rapport, **l'employeur décide ou non la (re)mise ou le maintien en service de chaque équipement** (selon le type de vérification).

L'employeur doit tenir à jour **un registre de sécurité par établissement**, y consigner le résultat des vérifications et y annexer le présent rapport.

Enfin, l'employeur doit tenir à jour **un carnet de maintenance par appareil de levage**, y consigner toutes les opérations de maintenance et de vérification et le tenir à disposition de l'organisme de contrôle lors de la prochaine vérification.

Formation des personnels :

La conduite des équipements de travail mobiles automoteurs et des équipements de travail servant au levage est réservée aux travailleurs qui ont reçu une formation adéquate. Cette formation doit être complétée et réactualisée chaque fois que nécessaire. Pour la conduite des équipements de travail suivants : grues à tour, grues mobiles, grues auxiliaires de chargement de véhicules, chariots automoteurs de manutention à conducteur porté, plates-formes élévatrices mobiles de personnes, engins de chantiers télécommandés ou à conducteur porté, les travailleurs doivent être titulaires d'une autorisation de conduite.

## PERSONNE(S) RENCONTREE(S)

A notre arrivée, nous nous sommes présentés à Permanent sur place.

## EQUIPEMENT(S) OBJET(S) DU PRESENT RAPPORT

<i>Quantité</i>	<i>Equipement(s)</i>	<i>Quantité</i>	<i>Equipement(s)</i>
1	TABLE PLATE-FORME ELEVATRICE HYDRAULIQUE		

# Liste récapitulative des observations issues de la vérification

Périmètre vérifié dans le rapport / LA PLATEFORME DU BATIMENT - STALINGRAD

## Fiche N° 1 : TABLE PLATE-FORME ELEVATRICE HYDRAULIQUE

N° interne : MONTE CHARGE

Localisation : ENTRE LE NIVEAU -1 ET LE REZ DE CHAUSSEE

Marque : ACI

Type : TMC 3T C3260 25.13 2X

N° de série : 19332

Année de mise en service : 2009

Avis Général Les vérifications ont fait apparaître les défauts ou anomalies mentionnés dans le récapitulatif des " actions à entreprendre " auxquelles il y a lieu de remédier.

Point vérifié

Actions à entreprendre

A.2- Affichage capacité

**Afficher lisiblement la charge maximale d'utilisation sur la plateforme et au palier**

Date de 1<sup>ère</sup> apparition :

12/03/2008

Code Obs. :

XY/281010/783580/1

Vous pouvez souscrire à l'option  
Data View



Aucune image  
disponible

A.8- Déclaration de  
conformité / Marquage  
CE

**Insérer dans le dossier la déclaration ou le certificat de conformité**

Date de 1<sup>ère</sup> apparition :

11/09/2015

Code Obs. :

DR/120915/074626/0

3.6- Supports de charge  
(bras, plate-forme,  
plateau, ....)

**URGENT: Remettre en état le guide inférieur droit utilisé en partie arrière et remettre en état le galet de guidage (Roulement détérioré et goupille d'axe manquante)**

Date de 1<sup>ère</sup> apparition :

11/09/2015

Code Obs. :

DR/120915/075311/0

3.6- Supports de charge  
(bras, plate-forme,  
plateau, ....)

**Éliminer les traces visibles de poinçonnement sur le plateau de la table élévatrice, de plus, serrer les fixations des plaques de renfort sous le plateau**

Date de 1<sup>ère</sup> apparition :

11/09/2015

Code Obs. :

DR/120915/075049/0

# Liste récapitulative des observations issues de la vérification

Point vérifié

Actions à entreprendre

3.6- Supports de charge  
(bras, plate-forme,  
plateau, ....)

**Remettre en état les parois verticale détériorées de la  
plateforme**

Date de 1<sup>ère</sup> apparition :

11/09/2015

Code Obs. :

DR/120915/074936/0

5.2- Equipements,  
canalisations

**Isoler ou déposer une canalisation électrique au dessus  
du boitier en entrant dans le local à droite.**

Date de 1<sup>ère</sup> apparition :

21/09/2012

Code Obs. :

MB/210912/152441/0

11.1b- Limiteurs de  
course bas des  
mouvements de levage

**Régler le dispositif d'arrêt du niveau -1, afin que la table  
élevatrice ne percute les butées fixes en partie inférieure  
de la gaine (voir également notre observation concernant  
les traces de poinçonnement).**

Date de 1<sup>ère</sup> apparition :

19/11/2013

Code Obs. :

MB/191113/195554/0

12- CHARGES ET ESSAIS

**les essais ont été réalisés avec les charges mises à  
disposition; le chef d'établissement doit définir les  
mesures organisationnelles et techniques visant à  
restreindre provisoirement l'utilisation de l'appareil à la  
valeur de ces charges**

Date de 1<sup>ère</sup> apparition :

04/09/2017

Code Obs. :

RD/040917/080851/1

**NOUVEAU**

13- AUTRES POINTS

**Effectuer le dépoussiérage sous la table élévatrice.**

Date de 1<sup>ère</sup> apparition :

21/09/2012

Code Obs. :

MB/210912/153138/0

# Liste récapitulative des observations issues de la vérification

*Point vérifié*

*Actions à entreprendre*

13- AUTRES POINTS

**Mettre en service le verrouillage mécanique de la serrure du rez de chaussée, celle ci devrait se verrouiller après une action de deverrouillage manuelle.**

*Date de 1<sup>ère</sup> apparition :*

21/09/2012

*Code Obs. :*

MB/210912/153343/0

13- AUTRES POINTS

**Refixer les seuils paliers**

*Date de 1<sup>ère</sup> apparition :*

11/09/2015

*Code Obs. :*

DR/110915/114159/0

13- AUTRES POINTS

**Remettre en service l'extraction dans le local**

*Date de 1<sup>ère</sup> apparition :*

12/03/2008

*Code Obs. :*

XY/281010/783578/1

Fiche n° 1	<b>TABLE PLATE-FORME ELEVATRICE HYDRAULIQUE</b>		N° série : <b>19332</b>
	Marque : <b>ACI</b>		N°interne : <b>MONTE CHARGE</b>
Date de mise en service : <b>2009</b>		Type : <b>TMC 3T C3260 25.13 2X</b>	Texte de référence : <b>Arrêté du 1er mars 2004</b>
Localisation : <b>ENTRE LE NIVEAU -1 ET LE REZ DE CHAUSSEE</b>			
Lors de la vérification de l'équipement, nous avons été accompagnés par : <b>M. VICTORIA</b>			

## CARACTERISTIQUES

Energie(s) : <b>Electrique, Hydraulique</b>	C.M.U. (kg) : <b>3000</b>
Hauteur de levage (m) : <b>3.26</b>	Marquage Constructeur : <b>CE</b>

## ASPECTS DOCUMENTAIRES

### *Carnet de maintenance*

Modification importante : **Pas de modification significative mentionnée sur le carnet de maintenance**

## CHARGES ET ESSAIS

Essais : **Les essais ont été réalisés avec une charge inférieure à la CMU. Voir actions à entreprendre.**

### *Description et conditions d'exécution des essais*

Charge d'essai estimée (kg) : **1000**

## AVIS GENERAL

**Les vérifications ont fait apparaître les défauts ou anomalies mentionnés dans le récapitulatif des " actions à entreprendre " auxquelles il y a lieu de remédier.**

## ACTIONS A ENTREPRENDRE

A.2 - Affichage capacité:

Code OBS : **XY/281010/783580/1**

**Afficher lisiblement la charge maximale d'utilisation sur la plateforme et au palier**

A.8 - Déclaration de conformité / Marquage CE:

Code OBS : **DR/120915/074626/0**

**Insérer dans le dossier la déclaration ou le certificat de conformité**

3.6 - Supports de charge (bras, plate-forme, plateau, ....):

Code OBS : **DR/120915/074936/0**

**Remettre en état les parois verticale détériorées de la plateforme**

Code OBS : **DR/120915/075049/0**

**Éliminer les traces visibles de poinçonnement sur le plateau de la table élévatrice, de plus, serrer les fixations des plaques de renfort sous le plateau**

Code OBS : **DR/120915/075311/0**

**URGENT: Remettre en état le guide inférieur droit usé en partie arrière et remettre en état le galet de guidage (Roulement détérioré et goupille d'axe manquante)**

5.2 - Equipements, canalisations:

Code OBS : **MB/210912/152441/0**

**Isoler ou déposer une canalisation électrique au dessus du boitier en entrant dans le local à droite.**

Fiche n° 1	<b>TABLE PLATE-FORME ELEVATRICE HYDRAULIQUE</b>		N° série : <b>19332</b>
			N°interne : <b>MONTE CHARGE</b>
	Marque : <b>ACI</b>		Type : <b>TMC 3T C3260 25.13 2X</b>
Date de mise en service : <b>2009</b>		Texte de référence :	<b>Arrêté du 1er mars 2004</b>
Localisation : <b>ENTRE LE NIVEAU -1 ET LE REZ DE CHAUSSEE</b>			
Lors de la vérification de l'équipement, nous avons été accompagnés par : <b>M. VICTORIA</b>			

11.1b - Limiteurs de course bas des mouvements de levage:
Code OBS : <b>MB/191113/195554/0</b>
<b>Régler le dispositif d'arrêt du niveau -1, afin que la table élévatrice ne percute les butées fixes en partie inférieure de la gaine (voir également notre observation concernant les traces de poinçonnement).</b>
12 - CHARGES ET ESSAIS:
Code OBS : <b>RD/040917/080851/1</b>
<b>les essais ont été réalisés avec les charges mises à disposition; le chef d'établissement doit définir les mesures organisationnelles et techniques visant à restreindre provisoirement l'utilisation de l'appareil à la valeur de ces charges</b>
13 - AUTRES POINTS:
Code OBS : <b>XY/281010/783578/1</b>
<b>Remettre en service l'extraction dans le local</b>
Code OBS : <b>MB/210912/153138/0</b>
<b>Effectuer le dépoussiérage sous la table élévatrice.</b>
Code OBS : <b>MB/210912/153343/0</b>
<b>Mettre en service le verrouillage mécanique de la serrure du rez de chaussée, celle ci devrait se verrouiller après une action de deverrouillage manuelle.</b>
Code OBS : <b>DR/110915/114159/0</b>
<b>Refixer les seuils paliers</b>

<b>POINTS NON VERIFIES</b>
11.2 - Autres limiteurs de course / hors course:
Code OBS : <b>DR/120915/074744/0</b>
<b>Essais non réalisable en l'absence d'un technicien de maintenance titulaire du contrat d'entretien</b>

Fiche n° 1	<b>TABLE PLATE-FORME ELEVATRICE HYDRAULIQUE</b>		N° série : <b>19332</b>
	Marque : <b>ACI</b>		N°interne : <b>MONTE CHARGE</b>
Date de mise en service : <b>2009</b>		Type : <b>TMC 3T C3260 25.13 2X</b>	Texte de référence : <b>Arrêté du 1er mars 2004</b>
Localisation : <b>ENTRE LE NIVEAU -1 ET LE REZ DE CHAUSSEE</b>			
Lors de la vérification de l'équipement, nous avons été accompagnés par : <b>M. VICTORIA</b>			

### LISTE DES POINTS APPLICABLES

L'ensemble des points que nous avons examinés lors de notre intervention sont listés ci-après, sous réserve des observations explicitées ci-dessus.

CARACTERISTIQUES	7 POSTE DE CONDUITE
EQUIPEMENTS	7.4 Protection contre les risques de cisaillement
SUSPENTES	8 ORGANES DE SERVICE ET DE MANOEUVRE
APPAREIL DE MESURE UTILISE	8.1 Mise en marche / Arrêt normal
A ASPECTS DOCUMENTAIRES	8.3 Autres arrêts accessibles (urgence ...)
A.1 Carnet de maintenance	8.5 Identification des organes de service
A.2 Affichage capacité	8.6 Retour automatique au point neutre
A.4 Affichage divers (plaques constructeur...)	10 MECANISMES
A.7 Consignes de sécurité et d'utilisation	10.1 Limiteur de vitesse
A.8 Déclaration de conformité / Marquage CE	10.2 Dispositif d'immobilisation
A.17 Rapports de vérification	10.5 Freins des mouvements concourant au levage
B CONDUITE ET MANOEUVRE DE L'EQUIPEMENT	10.6 Groupes moto-réducteurs, vérins et circuits hydrauliques
3 CHARPENTE	11 DISPOSITIFS DE SECURITE
3.6 Supports de charge (bras, plate-forme, plateau, ....)	11.1a Limiteurs de course haut des mouvements de levage
5 SOURCE D'ENERGIE	11.1b Limiteurs de course bas des mouvements de levage
5.1 Dispositif de séparation générale	11.2 Autres limiteurs de course / hors course
5.2 Equipements, canalisations	11.35 Dispositifs de protection contre la chute des charges roulantes
	11.41 Signalisation
	12 CHARGES ET ESSAIS
	Description et conditions d'exécution des essais
	13 AUTRES POINTS
	OBSERVATIONS RECUPEREES

«Référentiel» TABLE ELEVATRICE 6